

**FORMULAIRE DEMANDE DE BOURSE INDIVIDUELLE D'AIDE
EN FAVEUR DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

Année 2022

PRESENTATION :

Coordonnées du sportif

Nom Prénom.....

Adresse :

CP : Ville :

Mail @:

Coordonnées téléphoniques :

Date de naissance :/...../.....

Liste sur laquelle l'athlète est inscrit : (En cas de doute, la liste est consultable sur le site
www.portail-sportif.fr/services/ms/recherche.html)

ÉLITE

SÉNIOR

RELÈVE

ESPOIR

Coordonnée de l'association dont l'athlète est licencié

Nom de l'association

Adresse

CP : Ville.....

Mail @.....

Site web :

Président(e) :

Fédération d'affiliation :

AUTRES INFORMATIONS :

Résultats obtenus au cours des 3 dernières années :

Percevez-vous d'autres aides financières ou en nature ? Si oui, précisez leur montant et leur provenance :

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Première demande :

OUI

RENOUVELLEMENT

- Attestation ou relevé de situation en qualité de sportif de haut niveau sur les listes ministérielles de haut niveau,
- Photocopie de la licence sportive,
- Avis d'imposition sur le revenu N-1 du foyer fiscal dont l'athlète est rattaché fiscalement,
- Attestation fédérale de performances officielles (Olympique – Monde – Europe / continentale – France) mentionnant l'appartenance au club affilié, le lieu, la date et le titre obtenu pour la performance considérée,
- Relevé d'identité bancaire original au nom et prénom de l'athlète avec mention du N°IBAN,
- Attestation sur l'honneur ci-dessous,

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En qualité d'athlète, je soussigné(e)

atteste sur l'honneur que l'ensemble des informations mentionnées dans le présent dossier sont exactes.

Fait à

le

Signature de l'athlète

Signature du Responsable légal
(si l'athlète est mineur)

Tout dossier non complété des éléments justificatifs ne pourra être traité.

Toute demande ne vaut pas acceptation et n'est pas automatiquement reconductible

INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS

Une subvention est une libéralité relevant de l'appréciation souveraine de l'organe délibérant de la collectivité ; son attribution comme son renouvellement n'ont aucun caractère automatique.

L'attribution et le versement d'une subvention publique entraînent pour le bénéficiaire certaines obligations, telles que rendre compte de l'emploi des fonds versés et se soumettre au contrôle éventuel de la collectivité locale, conformément aux dispositions de l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales.

Pour tous renseignements, contacter le service des sports :

- par téléphone : 02 51 75 75 75
- par mail : sports@mairie-labaule.fr
- par courrier :

Ville de La Baule-Escoublac
Service des sports
7, avenue Olivier GUICHARD
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

- Dossier à retourner avant le 15 Avril 2022

La mairie de La Baule collecte vos données afin d'instruire votre demande de bourse individuelle et le cas échéant établir la convention de partenariat. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Direction des Finances et la Direction des Sports et de la Santé.

Vos données sont conservées pendant 5 ans sauf si votre demande est refusée (1 an).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo.labaule@cap-atlantique.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.